



BIBLIOTHEQUE D'ANDREZEL

CHARTRE DU MULTIMEDIA

La présente Charte, associée au Règlement Intérieur de la Bibliothèque, a pour objet de préciser :

- ✓ les conditions générales d'utilisation des moyens et des ressources informatiques : connexions à l'Internet et postes informatiques.
- ✓ les responsabilités des utilisateurs de ces ressources en accord avec la législation.

➤ **Services proposés :**

- L'utilisation d'Internet doit être prioritairement consacrée à la recherche d'informations documentaires.
- La messagerie et les jeux sur internet, s'ils sont admis, ne sont pas prioritaires, l'accès à Internet est dédié avant tout à l'information, la formation et la documentation.
- L'utilisation de logiciels de bureautique.
- La possibilité de récupérer vos données sur clé USB sous réserve de l'accord du personnel présent.
- Impression gratuite sous réserve de fournir le consommable.
- La consultation du catalogue en ligne de la Médiathèque Départementale.
- Le site et la page Facebook d'Andrezel-village.

➤ **Conditions d'accès**

- L'accès aux services est gratuit. Ces services sont accessibles à toutes personnes inscrites dans la bibliothèque et aux heures d'ouverture de cette dernière.
- Les usagers, lors de la connexion à Internet, doivent se conformer à la législation en vigueur ainsi qu'aux règles édictées pour la consultation.
- Le poste est utilisable aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
Les utilisateurs ayant pris rendez-vous sont prioritaires.
En cas de désistement l'utilisateur s'engage à prévenir dès que possible.
- Pour utiliser l'ordinateur les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte; ceux de plus de 10 ans et de moins de 18 ans non accompagnés doivent avoir une autorisation parentale.
- La bibliothèque se réserve le droit de restreindre la consultation à 30 minutes en cas d'affluence.

➤ **Recommandations techniques :**

- Tout utilisateur des ressources informatiques de la bibliothèque ne doit pas tenter de modifier en quoi que ce soit la configuration des postes.
- Il appartient aux utilisateurs des postes de prendre les mesures appropriées de façon à protéger leurs propres données.
- Tout problème doit être signalé aux bibliothécaires.
- L'utilisateur doit se déconnecter dès son départ (fermer toutes les fenêtres).

➤ **Modalités d'utilisation :**

- La consultation d'Internet doit être conforme aux lois en vigueur.
- L'utilisation est limitée à 2 personnes par poste.

Il est possible :

- d'utiliser des clés USB après autorisation préalable de la bibliothécaire.
- dans le strict cadre légal, la messagerie et l'usage de sites commerciaux sont tolérés sous la responsabilité de l'utilisateur.
- tous les services d'Internet sont autorisés à l'exception de ceux nécessitant le téléchargement d'un programme complémentaire.
- La messagerie Webmail est autorisée (messagerie sans logiciel de messagerie type Outlook).

Il est interdit :

- de consulter des sites pornographiques, xénophobes, sectaires et violents ainsi que tout téléchargement de fichiers (textes, sons, images...) protégés par un droit d'auteur.
 - d'utiliser ses propres logiciels sur les postes de la médiathèque ou de modifier leur paramétrage.
 - d'installer ou désinstaller des programmes par téléchargement.
 - d'utiliser la messagerie instantanée (type MSN), d'accéder au « chat », aux jeux en ligne
 - de transférer des fichiers (MP3 ; perr to peer..)
-
- Le personnel de la bibliothèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public ou qui ne respecterait pas les règles édictées par la présente Charte.
 - La responsabilité civile des utilisateurs peut-être engagée pour toute dégradation volontaire ou involontaire des matériels et équipements.
 - Chaque usager doit déclarer avoir pris connaissance de cette charte de bon usage d'internet et noter ses horaires de consultation conformément à la loi du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme.
 - En aucun cas, la commune d'Andrezel ne peut être tenue pour responsable du dysfonctionnement d'un support d'archivage (clé USB ..).